



# Utilisation des semences locales en Méditerranée

## Zones agroécologiques

Périurbain

Plaine céréalière

Montagne

Irrigué

Oasis

### Introduction

Les semences locales, souvent appelées semences paysannes ou traditionnelles, peuvent constituer une alternative aux variétés améliorées et hybrides. Ces semences sont issues de variétés sélectionnées au fil des générations pour leur résistance aux maladies et ravageurs, leur tolérance aux stress et leur adaptation aux conditions pédoclimatiques locales. Échangées entre agriculteurs, elles sont souvent constituées de populations où subsiste une variabilité génétique qui contribue à leur résilience.



Source : INAT, Tunisie

### Avantages de l'utilisation des semences locales

Les semences locales sont en général bien adaptées aux **systèmes à faibles intrants**. Elles sont moins gourmandes en nutriments et en eau, et demandent donc moins de fertilisants et d'irrigation que les variétés améliorées et hybrides. Elles sont souvent plus **résilientes** aux conditions climatiques difficiles ou irrégulières (sécheresse, chaleur) et aux infestations de maladies, parasites et ravageurs. Elles peuvent aussi être utiles en **cultures associées**, en **méteils** et en **mélanges** de populations. Ces accessions locales contribuent à maintenir une **diversité génétique**, cruciale pour s'adapter au changement climatique et aux pressions phytosanitaires.

Elles permettent une **autonomie des agriculteurs**, qui peuvent produire leurs propres semences, au niveau individuel ou communautaire. Les agriculteurs sont ainsi plus résilients aux fluctuations des prix de marché, aux ruptures d'approvisionnement et aux crises environnementales. Enfin, l'utilisation des écotypes locaux est souvent associée à un savoir **agricole traditionnel** et une **culture culinaire** spécifique. Ces variétés sont souvent plus riches en **nutriments** ou utilisées localement dans des préparations moins transformées que les préparations commercialisées en grandes surfaces. Les semences locales contribuent ainsi à maintenir les savoirs ancestraux et l'identité culturelle des communautés rurales, et à préserver l'équilibre nutritionnel.

## Exemples de semences locales

De nombreux génotypes locaux de blé dur (comme *Hadhba* et *Mahmoudi* en Tunisie) présentent une qualité agronomique intéressante dans des systèmes de production extensifs et sont appréciés par les agriculteurs pour la stabilité de leur rendement même en années difficiles.

Des semences maraîchères et des plantes aromatiques et médicinales locales présentent aussi de nombreux intérêts en Méditerranée.

## Récolte des semences locales

Pour garantir leur **qualité** et leur **pouvoir germinatif**, les semences doivent être récoltées lorsque les plantes sont **pleinement mures**, généralement quand les fruits ou les graines sont complètement formés, mais avant qu'ils ne commencent à se décomposer ou à tomber. La récolte doit avoir lieu **par temps sec** pour éviter les moisissures et les pourritures.

La récolte des semences locales est souvent **manuelle**, ce qui permet de sélectionner avec soin les meilleurs échantillons et de garantir une récolte propre. Sur les grandes surfaces, une récolte **mécanisée** est possible, mais les graines doivent alors être traitées immédiatement après la récolte pour éviter tout dommage. Après la récolte, les semences doivent être **nettoyées** pour enlever les débris végétaux, les poussières ou les résidus de terre, et séchées. Les graines de fruits et légumes sont souvent lavées à l'eau claire pour en retirer la pulpe. Elles sont ensuite laissées à sécher une à deux heures au soleil, puis placées dans un endroit sec et bien aéré, à l'ombre, pendant 10 à 15 jours. Les graines de certaines espèces nécessitent un traitement particulier pour favoriser leur conservation et germination.

## Conservation des semences locales

De bonnes conditions de **conservation des semences locales** maintiennent leur **viabilité**. L'humidité des semences doit être réduite à moins de **10-12%** pour éviter la moisissure. Les semences doivent être conservées dans des **contenants hermétiques** (boîtes, sacs en toile, bocaux) qui les protègent des insectes, des rongeurs et des conditions climatiques défavorables. Elles doivent être stockées dans des endroits **froids** et **secs**, si possible à une température stable de 5°C à 10°C, dans l'obscurité ou dans un endroit sombre.

Le temps de conservation des semences locales peut varier entre 1 et 10 ans selon les espèces, la variété, la méthode de stockage et les conditions climatiques.

Avant de semer, il est important de tester la germination, en prélevant un petit échantillon de graines et en les faisant germer dans des conditions contrôlées (sur du coton humide, par exemple) pendant quelques jours. Un taux de germination inférieur à 80% peut signifier qu'il faut renouveler les semences.

## Sélection variétale participative

La sélection, la préservation et la diffusion de variétés locales, ou adaptées aux conditions locales, relèvent d'une **démarche collective**.

La sélection variétale participative **implique les agriculteurs** dans le processus de sélection. Les variétés sont notamment sélectionnées pour leur résistance aux conditions climatiques (sécheresse, chaleur, salinité...), aux spécificités du sol (acide, alcalin, sec, etc.), à la demande alimentaire, et aux modes de transformation et de consommation locaux. Les agriculteurs choisissent les semences qu'ils jugent les plus adaptées à leurs pratiques et à leurs besoins, en évaluant des critères tels que la résistance aux maladies, la productivité, la durée de maturation, les qualités organoleptiques, les propriétés de transformation...

Les savoirs traditionnels peuvent être combinés avec des recherches scientifiques dans le cadre de **recherches participatives**, pour sélectionner ou créer des variétés mieux adaptées aux besoins, par exemple en réalisant des croisements entre des variétés locales et des variétés plus robustes ou plus productives. Les agriculteurs contribuent à l'évaluation des nouvelles variétés en les cultivant sur leurs terres et en sélectionnant les plants les plus performants, dans une approche multicritère.

La sélection participative permet de maintenir une grande diversité génétique des semences et favorise la transmission des savoirs agricoles locaux aux jeunes générations. Travailler avec des chercheurs permet aux agriculteurs de valider les performances des semences, et de s'assurer du respect de la législation phytosanitaire et de la législation sur les semences.

## Organiser la multiplication et le partage des semences paysannes dans des conditions légalement acceptables

La multiplication et le partage des semences paysannes doit s'adapter à la législation en vigueur, parfois stricte en matière de **certification des semences** et de **propriété intellectuelle**. Les **lois sur les semences** sont souvent influencées par les normes internationales comme la **Convention internationale pour la protection des nouvelles variétés de plantes** (CIVP) ou les réglementations de l'**Union européenne**, qui tendent à favoriser les semences certifiées et contrôlées par des entreprises multinationales, même si le **Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'agriculture et l'alimentation** (TIRPAA) encourage les droits des paysans sur les semences et soutient la conservation de la biodiversité agricole.

Lorsqu'elles sont autorisées, les **plateformes** et les **banques de semences communautaires**, organisées sous la forme de coopératives ou associations, peuvent jouer un rôle clé dans l'organisation de la multiplication, de la conservation et du partage des semences paysannes.

Les entreprises semencières communautaires génèrent des revenus locaux. Les agriculteurs qui participent à ces initiatives produisent des semences dans leurs champs, après les avoir sélectionnées en suivant des critères de qualité rigoureux. Une fois récoltées, les semences sont soigneusement nettoyées, triées et stockées, puis sont commercialisées à des prix abordables, souvent via des coopératives ou des marchés locaux. A travers les entreprises communautaires, les agriculteurs bénéficient souvent de formations.

Les coopératives ou associations peuvent organiser un **système de contrôle interne** pour s'assurer que les semences partagées ou multipliées respectent des critères de qualité tout en restant accessibles et adaptées localement.

Certains pays méditerranéens permettent aux producteurs locaux d'enregistrer des variétés traditionnelles dans un registre spécifique (par exemple, des variétés locales dans des systèmes de certification participative).

La **certification participative**, lorsqu'elle est autorisée, permet aux semences paysannes d'être reconnues légalement, tout en garantissant des critères de qualité, sans passer par le processus de certification officiel. Ces certificats peuvent être développés par des organisations communautaires ou des coopératives agricoles en partenariat avec les autorités compétentes.

## Exemples d'initiatives en Méditerranée pour l'utilisation des semences locales

Plusieurs pays méditerranéens ont établi des **banques de gènes** chargées de collecter les semences locales des espèces cultivées et de conserver ainsi l'agro-biodiversité.

Plusieurs pays méditerranéens ont aussi lancé des initiatives pour organiser la multiplication et le partage des semences paysannes dans un **cadre légal**.

- **Plateformes de semences paysannes** : En Tunisie, des projets comme le Réseau National des Semences Paysannes promeuvent la conservation et le partage des semences locales tout en s'assurant que les semences respectent les normes locales.
- **Législation flexible pour les semences traditionnelles** : Le Maroc a mis en place un système participatif de certification des semences locales, permettant aux agriculteurs de multiplier et de vendre des semences locales sans répondre aux mêmes exigences que la certification officielle.
- **Mécanismes de financement local** : Au Maroc, les projets de multiplication de semences sont parfois soutenus par des financements communautaires, facilitant l'accès des agriculteurs aux semences de qualité.
- En Espagne, des **banques de semences**, gérées par des associations locales, ont permis la préservation et la multiplication de semences traditionnelles, tout en respectant les exigences légales via une **certification participative**.

## Défis et limites

Les agriculteurs et les acteurs locaux interviennent souvent dans un cadre juridiquement complexe. Ils doivent être **formés ou sensibilisés à la législation sur les semences** afin d'éviter les violations des droits de propriété intellectuelle et aux risques des maladies transmissibles par semences, tout en encourageant la conservation, la multiplication et le partage de semences adaptées localement. Des révisions du cadre juridique sont parfois nécessaires à la préservation collective et à la diffusion des semences locales.



Financé par  
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 101084647. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour la recherche (REA). Ni l'Union européenne ni l'autorité de subvention ne peuvent en être tenues responsables. Pour le partenaire associé du projet NATAE, ce travail a reçu un financement du Secrétariat d'État suisse à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

### Project funded by



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Federal Department of Economic Affairs,  
Education and Research EAER  
State Secretariat for Education,  
Research and Innovation SERI